

CALAIS PORT 2015

Plus de **175 000 heures** pour l'insertion

En intégrant dans ses marchés publics une clause d'insertion, la ville de Calais offre la possibilité à un public éloigné de l'emploi et/ou en situation précaire de remettre le pied à l'étrier. Avec Calais Port 2015, 131 personnes ont déjà foulé ce titanesque chantier. Au moins 175 000 heures d'insertion seront réalisées d'ici 2021.



Adhérer au PLIE est une démarche volontaire. Les candidats doivent être motivés et ne doivent pas s'attendre à ce que l'association fasse à leur place.

Michèle Duclouy

Exemple de parcours réussis...



« En 2012, j'intègre la Régie de quartier. J'envisage une reconversion professionnelle. Après un bilan de compétences, je m'oriente vers la médiation sociale. J'entame une formation de six mois. Je découvre l'animation pour enfants. Je sens que j'ai besoin d'évoluer dans ce domaine. L'an dernier, j'ai passé mon BPJEPS - LTP. J'ai décroché un CDD

d'un an en tant que directrice-adjointe d'un accueil de loisirs. Je suis aussi formatrice pour les métiers de l'animation. Le PLIE m'a toujours soutenue. Il m'a épaulée tout au long de mon parcours. Tout est une question de motivation. »

Marina Poumaer, 41 ans



« Fin 2015, ma référente Pôle Emploi m'a dirigée vers le PLIE. On me suggère de passer par une formation en informatique avec le GRETA. Après une immersion dans un foyer pour personnes âgées, je décide de changer de cap. J'ai enfin trouvé ma voie professionnelle. Actuellement, je prépare un diplôme d'État d'accompagnant éducatif et

social (AES). Ma formation se termine en novembre prochain. J'aimerais travailler dans les écoles pour aider les enfants handicapés. Je suis très bien accompagnée par le PLIE. »

Nathalie Mehaye, 52 ans



Offrir une nouvelle chance dans la vie

Quand tout s'enchaîne mal depuis des mois, des années, difficile de sortir de la spirale infernale. Le Plan local pour l'insertion et l'emploi est une véritable bouffée d'air frais.

Une chance, « pour celles et ceux qui souhaitent s'en sortir », estime Michèle Ducloy, présidente du PLIE/Parcours. Avec Rholeria Boukhefi, Yigit Avci, Xavier François et Marc Ligny, l'adjointe à l'Emploi de la ville de Calais oeuvre dans ce sens pour répondre à une demande forte de Natacha Bouchart, présidente de l'Agglomération : aider les personnes qui rencontrent des difficultés sociales ou professionnelles particulières, favoriser le bassin d'emploi du Calais, suivre ces personnes, les former... « pour qu'elles puissent retrouver un travail et une situation sociale ».

Grâce à la clause d'insertion instaurée dans les marchés publics, le PLIE est l'interface entre les besoins des entreprises intervenant sur le chantier et les partenaires. « Nous suivons individuellement chaque personne qui intervient sur ce chantier, expliquent Rholeria Boukhefi et Yigit Avci, chargés

de mission.

« Chaque parcours est différent mais le scénario idéal est le suivant : une personne en situation difficile reprend le chemin du travail pour un nombre d'heures d'insertion définies. Elle progresse, acquiert de l'expérience, et peut répondre à un besoin de l'entreprise qui, sur d'autres chantiers, pour des besoins à court ou long terme, peut lui faire signer des CDD ou un CDI. » Et offrir dans ce cas de figure une nouvelle chance dans la vie.

LES CRITÈRES

Les personnes qui répondent à un de ces critères peuvent adhérer à l'association PLIE/Parcours.

- Inscription d'au moins un an à Pôle Emploi
- Minimas sociaux (ASS, RSA, AAH)
- Moins de 26 ans ayant quitté le système scolaire depuis 6 mois
- Les plus de 50 ans
- Travailleurs handicapés
- Les personnes déjà inscrites dans un parcours d'insertion



« C'est le bouche à oreille qui m'a conduite au PLIE. Il m'a de suite inscrite dans des agences d'intérim d'insertion. J'effectue alors des missions comme personnel d'entretien dans des collèges. Je dépose un maximum de CV dans tous les établissements du Calais. Actuellement, je suis en contrat aidé. Je me suis inscrite à un concours

d'adjoint technique territorial. Mon objectif est de décrocher un CDI dans la fonction publique. Le PLIE, c'est le conseil, le soutien. Le PLIE, c'est la porte vers l'emploi. »

Régine Vanroose, 52 ans



« J'ai un BEP électro-technique. En 2013, j'effectuais un CUI au lycée Coubertin en tant qu'aide-magasinier. C'est là que j'assiste à des réunions organisées par le PLIE. Je multiplie les stages. Je finis par décrocher un contrat de trois mois au port de Calais. Aujourd'hui, je poursuis ma recherche d'emploi auprès des agences d'intérim. De

son côté, le PLIE m'aide dans ma recherche d'emploi. Il me motive. Mon ambition est de trouver un job. J'aimerais être mareyeur. »

Cyrille Merlot, 27 ans